

Com'Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT



N° 81



OCTOBRE
2021

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Agnès LARGEAU

Daniel CLOUSIER

Pascal TASSERY

Jean Paul COMBES

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION CONFIE CE TRIMESTRE À L'AMICALE

« Nous ne savons pas si depuis Février 2020 l'Amicale vous a manqué, mais nous, nous savons que vous nous avez manqué .»

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de nos activités dès le 9 janvier avec une après-midi Coinchée-Dominos, le 6 Février notre Célèbre « LOTO » et la semaine suivante la Bourse aux Vêtements .

*L'Amicale et sa mascotte sont de retour pour animer notre commune,
REJOIGNEZ NOUS*

Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'ALPAM

SOMMAIRE

| Pages | Rubriques | Pages | Rubriques |
|---------|-------------------|---------|------------------------------------|
| 3 à 6 | Au Conseil | 30 | Chez la voisine |
| 7 à 17 | On en parle | 31 . 32 | Le saviez-vous ? |
| 18 | Au programme | 33 - 34 | jeux |
| 19 -20 | Ca s'est passé | 35 | Jeu concours |
| 21 | Amicale Échos | 36 | Fable (éloge de l'amitié) |
| 22 - 23 | Infos de l'école | 37 - 38 | Pub - Infos |
| 24-25 | Net infos | 39 à 42 | Trimestre en photos et Concours |
| 26 à 28 | Un peu d'Histoire | 44 | Mémo pratique |
| 29 | Seine Eure infos | | |

AU CONSEIL

Le contenu intégral des délibérations est à retrouver sur martot.fr

20 juillet 2021

Modification du nombre d'adjoints

Après avoir demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Michel QUENNEVILLE, 1^{er} adjoint de la commune de Martot, décédé le 1^{er} juillet 2021, Monsieur le Maire expose qu'étant, depuis peu, à la retraite et disposant donc de plus de temps, il ne lui apparaît pas nécessaire de conserver 3 adjoints. En conséquence, il propose aux conseillers de passer le nombre d'adjoints à 2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de diminuer à 2 le nombre d'adjoint.

- Monsieur Jean-Paul COMBES est nommé 1^{er} adjoint
- Monsieur Maurice DURUFLE est nommé 2nd adjoint

Nouvelle élection des membres de la commission d'appel d'offres suite au décès de Michel quenneville

Délégués titulaires :

Messieurs Flavien BARBIER, Daniel CLOUSIER, Maurice DURUFLÉ

Délégués suppléants :

Messieurs Didier BLONDEL, Sébastien DELMOTTE, Guillaume LABIFFE

Aide en faveur du RASED

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au versement d'une subvention de 70 € en faveur du RASED qui intervient à l'école pour les élèves en difficulté.,

Adhésion à la mission facultative mutualisée « référent signalement » proposée par le Centre de Gestion de l'Eure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à cette nouvelle mission facultative proposée par le Centre De Gestion²⁷ concernant le dispositif des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste et charge Monsieur le Maire de signer la convention s'y rapportant.

Don pour la manifestation « octobre rose 2021 » organisée par la commune de Criquebeuf sur Seine

Afin de pouvoir mener plusieurs actions, la commune de Criquebeuf sur Seine recherche des partenaires qui puissent participer financièrement ou par le biais de dons matériels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire un don de 150 €, et certains conseillers se disent prêts à apporter leur aide bénévole lors de l'organisation de cette manifestation.

Tarif de location de la salle communale pour l'année 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier le tarif de location de la salle communale pour l'année 2022.

Le tarif de location pour un week-end, du vendredi soir au lundi matin, avec fourniture de la vaisselle, reste donc à 350 €.

AU CONSEIL

Fixation du montant des aides pour l'année 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier le montant des aides suivantes pour l'année 2022 :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| ➤ Colis des Rois | 15 € |
| ➤ Bons scolaires pour les collégiens | 35 € |
| ➤ Bons scolaires pour les lycéens | 45 € |
| ➤ Colis Noël Personnes Agées | 55 € |
| ➤ Bons de chauffage | 120 € |

Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2021-2022

Tarif normal : **4.17 €** (inchangé)

Tarif réduit, pour les foyers non-imposables sur le revenu : **2.56 €** (inchangé)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à ces tarifs.

Motion de soutien aux communes forestières de France

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

APPROUVE :

- la motion de la Fédération nationale des Communes forestières

EXIGE :

- le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

DEMANDE :

- une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,
- un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers que la CASE a engagé des négociations pour vendre le château de Martot au porteur de projet de la résidence seniors prévue dans le parc du château avec les projets suivants :

- ◆ le château permettrait d'accueillir des logements seniors pour les personnes plus aisées ainsi qu'un restaurant à destination des résidents du château et de la résidence seniors ;
- ◆ la chapelle permettrait de proposer des messes pour les résidents et d'organiser des activités pour les seniors ;
- ◆ l'annexe (centre de loisirs) deviendrait un EHPAD médicalisé.

Le théâtre et la partie sud du parc du château seraient conservés par la CASE. Le théâtre serait rénové et retrouverait ses fonctions premières. Dans la partie sud du parc, incluant les anciens « bains-douches », un projet de centre de loisirs tourné vers la nature, qui servirait d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et de lieu d'accueil pour des manifestations et des associations, est à l'étude.

Monsieur Flavien BARBIER souhaite faire remarquer qu'il estime qu'il aurait été plus judicieux de distribuer les bacs jaunes à destination du tri des déchets dès le mois de juillet afin d'éviter que les gens ne laissent traîner leurs sacs jaunes trop longtemps lors du changement de jour de tournée. Monsieur le Maire lui répond qu'après en avoir discuté avec les adjoints et l'agent technique la décision a été prise de décaler la distribution de ces bacs à fin août pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans le tri puisque les nouvelles consignes de tri ne commencent qu'à compter du 1^{er} septembre.

AU CONSEIL

14 Septembre 2021

Modification de durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe les conseillers que la diminution du nombre d'adjoint et l'évolution technique et numérique des dossiers liés à la gestion communale des compétences transférées à la Communauté d'Agglomération Seine Eure engendre une charge de travail supplémentaire pour l'agent dévolu au poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Monsieur le Maire propose donc aux conseillers d'augmenter de 6 heures, le nombre d'heures hebdomadaires dédiées à ce poste qui passera ainsi de 22 heures à 28 heures à compter du 1^{er} décembre 2021.

Achat d'une figurine de signalisation « école »

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'afin d'assurer la sécurité des élèves de l'école communale et notamment pour attirer l'attention des automobilistes sur le passage piétons que les enfants traversent chaque jour, il convient de faire l'acquisition d'une figurine de signalisation « école ».

Désignation des représentants au comité de pilotage des sites Natura 2000 de la vallée de Seine amont

Monsieur le Maire propose que Monsieur François CHARLIER soit désigné représentant titulaire et Madame Sabine STEENSTRUP est désignée suppléant pour la commune de Martot.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a constaté qu'une construction illégale était en cours de réalisation après le bois de pierres rouges. Cette parcelle est située sur la commune de Saint Pierre lès Elbeuf, Madame le Maire de Saint Pierre est également au courant et une plainte a été déposée auprès du TGI de Rouen. Monsieur le Maire précise que le permis de construire qui est affiché à l'entrée de la parcelle est un faux. Concernant les parcelles de bois classées sur la commune de Martot, Monsieur le Maire a prit contact avec les propriétaires afin que le jour où ils seront vendeurs ils contactent en priorité la mairie et ainsi éviter leur acquisition par des personnes non respectueuses de ces bois classés. Ces bois pourraient être acquis par la CASE dans le cadre de la préservation des milieux naturels.

Monsieur le Maire informe les conseillers que depuis quelques années les taxes foncières ont vu apparaître une colonne « GEMAPI » qui actuellement est toujours restée à 0 €. Cette taxe concerne tout ce qui est lié à la gestion des fleuves et rivières. Jusqu'à maintenant le CASE prenait en charge cette gestion sans la répercuter sur les impôts fonciers, cependant le budget intercommunal ne peut plus gérer seul ces dépenses. Cette taxe GEMAPI sera compensée à l'euro près par une baisse de la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères)

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Marie-Hélène MIROIR, ATSEM à l'école de Martot depuis 1993, prendra sa retraite à compter du 1^{er} octobre 2021. La commune organisera donc un pot de départ le vendredi 8 octobre 2021 à 18h00 à la salle communale afin de la remercier pour ses nombreuses années de service.

Monsieur le Maire remercie Hélène GANDOSSO, Franca DROUET et Yohann BLONDEL pour l'organisation du repas champêtre qui s'est déroulé le 12 septembre dans le parc du château. Ce repas a été fort apprécié de tous ainsi que les activités proposées.

AU CONSEIL

Nouvelle désignation des élus communaux pour les commissions de la CASE (Communauté d'Agglomération Seine Eure) à la suite du décès de Michel Quenneville

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que son suppléant au conseil communautaire est obligatoirement le 1^{er} Adjoint, il s'agit donc de Monsieur Jean-Paul COMBES, élu 1^{er} adjoint par délibération 2021/27.

Transitions numériques :

M. Daniel CLOUSIER

Transitions durables : Plan Climat Air Energie Territorial – Economie sociale et solidaire – Economie circulaire :

MM. Flavien BARBIER et Daniel CLOUSIER

Parcours résidentiels :

M. François CHARLIER

Finances :

M. Daniel CLOUSIER

Action économique : Emploi/formation – Industrie - Logistique

M. François CHARLIER

Rayonnement touristique : Opérateurs touristiques/événementiel – Industrie – Logistique – Château de Gaillon – Conservatoire de musique

M. François CHARLIER

Santé - Télémédecine :

M. Daniel CLOUSIER

Aménagement du territoire : PLUI Axe Seine – Monde rural – Valorisation du patrimoine :

Mme Marjorie LABIFFE MM Jean-Paul COMBES et Sébastien DELMOTTE

Nouvelles filières de recyclage et propreté : Collecte/élimination – Nouvelles filières – Bâtiments communautaires (déchèteries) :

MM. Jean-Paul COMBES, Maurice DURUFLÉ et Sébastien DELMOTTE

Cycle de l'eau et préservation de la ressource : Eau – Assainissement – Ruissellement – Milieux naturels/Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

MM. François CHARLIER et Guillaume LABIFFE

Coopérations internationales :

M. Maurice DURUFLÉ

Services à la personne : Petite enfance – Jeunesse – Relations avec le CIAS :

Mmes Agnès LARGEAU et Stéphanie TASSERY

Mobilités : Réseaux de transport – Voirie – Mobilités douces :

MM. François CHARLIER, Daniel CLOUSIER et Guillaume LABIFFE

Sports et Loisirs :

Mmes Hélène GANDOSSI et Sabine STEENSTRUP

Attractivité commerciale et rénovation des centres bourgs : Commerces/artisanat – Rénovation centres bourgs :

Mme Marjorie LABIFFE

ON EN PARLE

Décès

Maurice Ducournau, domicilié rue du barrage, ancien conseiller municipal, est décédé le 16 août 2021.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et toute la famille.

Mariage

Le 17 juillet c'est Guillaume Labiffe, qui, par délégation du Maire, a célébré le mariage de Christelle Prieur et de Laurent Slosse

Pour cette première célébration, Guillaume guidé dans la célébration par Caroline, s'est dit ému par la solennité de l'événement.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.



MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Rappel des médailles du travail attribuées en 2020 et 2021

Olivier Berrier médaille d'or (35 ans)

Isabelle Delauney Médaille de vermeil (30 ans)

Emmanuel Dugard Médaille d'argent (20 ans)

Thierry Percherancier Médaille de vermeil (30 ans)



BOOK - TROC

Françoise vous accueille les mardis
des semaines paires entre 18h et 19h00
à la bibliothèque située
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, (et même sans livre), vous repartez avec un autre.

Les personnes souhaitant faire un don de livres sont invités à se présenter lors de l'ouverture de la bibliothèque ou à prendre contact avec la mairie au 02.35.81.58.59



**N'OUBLIEZ PAS:
DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION**

**GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE PLACE
DE LA MAIRIE**

ON EN PARLE

ARBRE DE NOËL : SAMEDI 18 DÉCEMBRE



Cette année, les enfants auront la mission de retrouver le Père Noël.

Le 18 décembre, une calèche passera dans chaque quartier et les enfants devront former un cortège et suivre jusqu'à la salle des fêtes où leur seront distribuées des friandise-savec un goûter. Le verre de l'amitié sera proposé aux parents.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale profiteront de la tournée du Père Noël pour distribuer les colis de Noël aux personnes âgées.

L'horaire du passage du Père Noël dans les différents quartiers fera l'objet d'une information ultérieure.



ÉLECTIONS EN 2022

Présidentielles : 10 et 24 avril

Législatives : 12 et 19 juin

Inscriptions sur les listes électorales pour les nouveaux habitants à faire dès maintenant et jusqu'au 3 mars 2022

* soit sur ordinateur sur « service-public.fr »

* soit en mairie (apporter alors justificatif de domicile et pièce d'identité).

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle pour **2022** et qui ne sont pas en possession de la **fiche de couleur bleue** confirmant la location sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

SITE DE LA COMMUNE

INFOS EN TEMPS RÉEL,
UN RÉFLEXE : ALLER SUR LE SITE www.martot.fr + Facebook

ON EN PARLE

LE SOLEIL AU RENDEZ-VOUS DU REPAS CHAMPÊTRE

Un beau cadre, le soleil, de la cordialité, tout était réuni pour faire de cette journée champêtre proposée par la commune avec le concours de l'Amicale une belle journée de détente.

Pour mettre tout le monde « dans le ton de la journée » c'est sur une remorque tirée par un tracteur piloté par Marjorie, que les responsables de l'animation Franca, Hélène et Yohann sont arrivés. Ils se sont activés pour descendre les bottes de paille qui ont servi de supports aux tables réservées à l'apéritif. Ces bottes de paille ont même



servi de chaises à certains, ce qui ajoutait encore au caractère champêtre souligné aussi par les nappes à carreaux installées sur les tables.

Les parents se régalaient avec le repas apporté et les échanges de plats avec les voisins de table entretenaient la convivialité; pendant ce temps là, les enfants étaient plus attirés par les structures gonflables avec lesquelles ils ont joué tout au long de l'après-midi.

Après le café offert par la commune, les adultes ont pu exercer leur adresse au « pétank'oeuf »: essayer de casser un œuf placé sur un billot de bois avec trois tirs de boule de pétanque paraissait à chacun assez facile; en fait, au bout du compte, malgré de nombreux joueurs, seules 8 personnes ont réussi à en casser un ! C'est Anne-Marie Cuciniello qui, ayant réussi dans la finale à en casser un second, s'est classée première; les autres ont été départagés par la précision de leur tir. Ainsi la 2ème place est revenue à Laurent Duvivier, la troisième à Jonathan Tesson et la quatrième à Thomas Guigue. Bravo à tous ces compétiteurs qui ont fait preuve d'une bonne adresse dans un concours qui s'est révélé difficile et qui a attiré nombre de spectateurs qui se sont aussi confrontés à ce jeu.



Les champions du « Pétank'oeuf » en compagnie de Hélène et de Franca

ON EN PARLE

Ici, enfants et adultes s'habillaient pour effectuer une bataille de « sumos », là, d'autres essayaient de s'avancer en courant sur une structure gonflable, mais retenus par un élastique puissant, ils avaient beaucoup de mal à atteindre leur objectif; là, encore, les plus jeunes se régalaient dans d'autres structures .



Moment privilégié aussi, le traditionnel « tir à la corde » qui a vu s'affronter les enfants puis les adultes, avec de belles séances de glissades.



Dans le cadre du 20ème anniversaire du journal de la commune « COM'INFOS », un concours de dessins était proposé aux enfants jusqu'à 12 ans et un concours de photos avec pour thème la journée champêtre était accessible aux ados et adultes. Dans l'après-midi, une petite pause « goûter » a été proposée aux enfants.



Ala fin de la journée, chacun a apporté son aide pour le rangement des tables , des chaises et du matériel.

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette journée et à l'Amicale qui, avec la subvention de la

mairie, a pris en charge toutes les dépenses. Le plaisir évident des enfants et la satisfaction visible des adultes incitent la commune à vous proposer à nouveau ce type de journée. Alors, sans doute à bientôt.



ON EN PARLE

CONCOURS PHOTOS ET DESSINS

Dans le cadre du vingtième anniversaire du journal de la commune « Com'Infos » un concours de dessins pour les moins de 12 ans et un concours de photos pour les ados et les adultes étaient organisés dans le parc du château.

Concours de dessins:

Douze enfants de moins de 12 ans ont œuvré sous l'œil attentif et bienveillant d'Agnès Largeau. Palmarès du jury qui a tenu compte de l'âge :

Amélia Even a obtenu le 1er prix, Aude Ravet le 2ème et Capucine Tesson le 3ème.

Concours de photos:

Le jury a classé Hélène Gandossi 1ère, M. Okogun 2ème et Anne Sandret 3ème. Bravo aux dix participants qui ont tous proposé des photos intéressantes.

Les prix ont été remis aux intéressés le samedi 9 octobre en présence du maire et des membres de la rédaction du journal

Les gagnants du concours de dessins ont été récompensés avec 2 billets d'entrée au parc d'escalade « Gravity » à Saint Pierre lès Elbeuf. Bravo aux participants qui ont tous reçu en récompense un paquet de bonbons.

Les lauréats du concours photos ont reçu des billets pour visiter « Biotropica ».

Tous ces billets ont été offerts par l'Amicale dont les activités sont subventionnées par la commune.

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Bravo et merci à tous les participants.



*Vous trouverez les photos et les dessins primés
en pages 38 à 40*



HALLOWEEN



Chers parents,

La Commune de Martot et l'Amicale ont souhaité organiser un grand jeu pour fêter dignement Halloween :

Le dimanche 07 novembre 2021 de 14h30 à 16h30 dans le parc du château de Martot

Vos enfants pourront à cette occasion, revêtir leur plus beau costume.

A partir de 7 ans et jusqu'à 13 ans, les enfants pourront assister à un tour de magie incroyable mené par le plus grand magicien de tous les temps.

Malheureusement, dans l'univers de la sorcellerie, tout ne se passe pas comme on le voudrait et les enfants seront amenés à résoudre une énigme pour retrouver le coupable de la terrible supercherie qui les attend ! Qui a pu commettre une telle diversion ? Le Père PALABOULE en serait bien capable, à moins que ce ne soit Lolita RENTULE !!!

Monsieur Le Maire, François CHANOIR et le Commissaire CHAUVEQUIPEU donnent RDV aux enfants à 14h30 pétantes dans le parc du château de Martot pour mener l'enquête.

Alors, tous à vos balais magiques et venez nombreux si vous en avez le courage....

ON EN PARLE



INSTALLATION DE SÉCURITÉ

Fabrice installe un « écolier prêt à traverser » pour attirer l'attention des conducteurs sur la nécessité de ralentir et sécuriser ainsi le passage piétons conduisant à l'école et à la mairie.



le début de la nouvelle rue du chêne à son début rue de la mairie

RUE DU CHÊNE

Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement sont terminés et 2 permis de construire ont déjà été déposés en mairie.



Les services des Postes et Télécommunications ont posé place de la mairie une nouvelle boîte aux lettres après celle, installée il y a quelques mois rue de l'Eure.

ON EN PARLE

CARRIÈRES

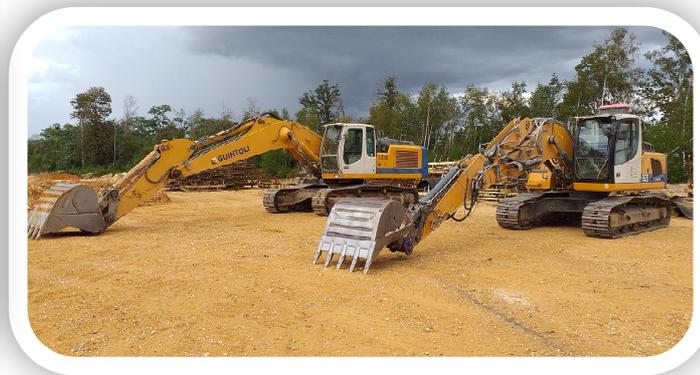
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Des fouilles archéologiques sont en cours dans les terrains situés près de la Marasse qui seront prochainement exploités par la Société Parisienne des Sablières. Découverte (à droite) d'anciens fours à pain.



ZONE D'EXTRACTION PRÈS DES « FIEFS »

La zone d'extraction située sur la droite de la route de La Vallée, après Les Fiefs est bien avancée et l'on note une profondeur importante de la zone extraite.



THÉÂTRE

C'est la rentrée avec beaucoup de plaisir pour les « apprentis acteurs » sous la direction de Yohann Blondel.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes les jeudis de 17h45 à 19h15.

Pour les inscriptions éventuelles s'adresser à l'école ou à la mairie.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

PLUIH- Application depuis le 01/01/2020

Légende

SF : Sans Formalité

DP : Déclaration Préalable (délai d'instruction : 1 mois ou 2 mois si situé dans le périmètre classé)

PC : Permis de Construire (délai d'instruction : 2 ou 3 mois si situé dans le périmètre classé)

Légende Surface

SP : Surface de Plancher

ES : Surface d'Emprise au Sol

Attention : Début des travaux uniquement après accord

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT

- Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment (ex: velux) : **DP**
- Travaux d'entretien, réparations ordinaires et remplacement à l'identique (remplacement de fenêtre) : **SF**
- Ravalement : **DP**

PISCINE

- Bassin < 10 m² : **SF**
- Bassin entre 10 m² et 100 m² non couvert ou avec une ouverture < à 1,80 m : **DP**
- Bassin > 100 m² ou avec couverture modulable > à 1,80 m : **PC**
- Périmètre classé : **DP**

CONSTRUCTION NOUVELLE (créant de la SP et de la ES)

- < 5 m² : **SF**
- entre 5 m² et 20 m² et H < 12m : **DP**
- entre 5 m² et 20 m² et H > 12m : **PC**
- > 20 m² : **PC**

SERRE ET CHASSIS

- Hauteur < 1,80 m : **SF**
- 1,80 m < H < 4m : **DP**
- Hauteur > 4m : **PC**

TRAVAUX D'EXTENSION (créant de la SP et de la ES)

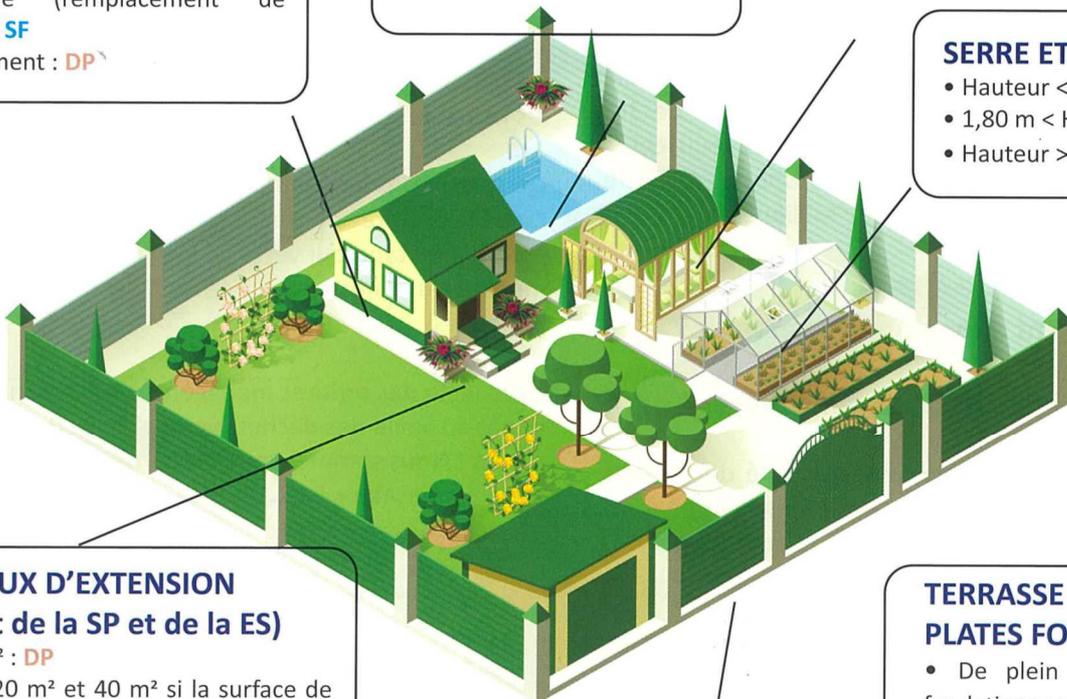
- < 20 m² : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² si la surface de construction initiale + extension < 150 m² si le terrain est situé en zone urbaine du PLU : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² et surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) 150 m² : **PC**

PORTAIL, MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

- Voir règles PLUIH : **DP**

TERRASSE OU PLATES FORMES

- De plein pied et sans fondations profondes : **SF**



ON EN PARLE

INFORMATIONS URBANISME EN ZONE URBAINE

CLOTURES

1- En limite d'emprise publique ou le long des voies

Sont interdits:

- * Les plaques en béton, en matière plastique, la tôle ondulée ou le fibrociment.
- * Les surélévations de murs par des éléments pare-vues fabriqués en matière plastique, aluminium, matériaux de synthèse, ainsi que les surélévations des murs traditionnels

Sont autorisés:

- * Les haies végétales composées d'essences locales et diversifiées, doublées ou non d'un dispositif à claire-voie de type grillage ou barreaudage de couleur verte ou grise et d'une hauteur maximum de 1.60 m mesurée à partir du niveau du trottoir.
- * Les portails et portillons ainsi que leurs piliers dès lors qu'ils sont d'aspect simple, opaque ou ajouré, et présentent une harmonie avec le reste de la clôture et les constructions situées sur le terrain considéré.

Quelques dérogations sont possibles suivant l'environnement : voir les services de la mairie.

2- En limites séparatives de propriété

- * La hauteur sera limitée à 2 mètres (hauteur calculée à partir du terrain naturel)
- * Le long des limites avec une zone naturelle ou agricole, les seules clôtures autorisées sont les haies d'essences locales et diversifiées, doublées ou non d'un grillage de couleur verte ou grise (murs pleins autorisés en zone UZ)

TAXE D'AMENAGEMENT

Pour avoir des informations sur le calcul de cette taxe et les modalités de paiement :

Cette taxe est due pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement. Elle est payable en 2 fois à la première et à la deuxième date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (Permis ou déclaration préalable).

Pour calculer votre taxe d'aménagement : www.taxe-amenagement.fr

Autres renseignements

et www.agglo-seine-eure.fr et contact@taxe-amenagement.fr

ON EN PARLE

ÊTRE EN SÉCURITÉ EN FORÊT DOMANIALE, LES JOURS DE CHASSE

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale. Cette activité est avant tout un acte de gestion : en l'absence de prédateurs naturels, la chasse est le seul moyen permettant de réguler les populations de grand gibier (Cerf – Chevreuil – Sanglier). Cette régulation permet de limiter la pression sur les petits semis ou plants d'arbres et ainsi d'assurer le renouvellement de la forêt. Elle permet également de limiter les dégâts aux abords de la forêt, ainsi que les accidents de la circulation.

En forêt domaniale, de septembre à mars, chasseurs, promeneurs, randonneurs, sportifs, cavaliers, cyclistes, cueilleurs de champignons.... sont amenés à partager un même territoire. C'est compatible, en respectant quelques règles.

Une chasse en forêt domaniale, comment est-ce organisé ?

La chasse à courre :

La pratique de la chasse à courre se réalise sans aucune arme à feu, il n'y a donc aucun risque lié au tir d'animaux.

Il faut néanmoins faire preuve de vigilance car des chevaux, des chiens, des suiveurs sont en mouvement, sur l'ensemble de la forêt.

D'autre part, il faut savoir que les jours de chasse à courre, il n'y a pas de chasse à tir en forêt domaniale. Si des coups de feu sont entendus, ils proviennent probablement des territoires périphériques à la forêt domaniale.

La chasse à tir :

La chasse à tir en forêt domaniale est pratiquée en battue (avec quelques tirs à l'approche, mais cela reste exceptionnel).

Une battue consiste à chasser sur un espace de forêt, appelé « enceinte de chasse ». En périphérie de cette enceinte, vont être postées des lignes de chasseurs, facilement identifiables car habillés en vêtement de couleur orange fluo. A l'intérieur, des chiens et des rabatteurs parcourent l'enceinte pour faire sortir le gibier (= traque). **Les chasseurs sur les lignes ont généralement pour consigne de sécurité de ne pas tirer dans la traque mais de tirer lorsque le gibier est sorti de l'enceinte, c'est-à-dire derrière eux.**

La sécurité en période de chasse : priorité absolue des chasseurs, mais aussi l'affaire de tous

Rappel de sécurité en forêt domaniale, pendant la chasse :



Penser à consulter les calendriers des jours de chasse (disponibles sur www.onf.fr et affichés en forêt)

Identifier les zones chassées (se référer aux cartes accompagnant les calendriers de chasse et aux panneaux sur site « chasse en cours »)

Flasher et retrouver les calendriers de chasse des forêts domaniales de Normandie.

Le port du gilet fluo n'est pas obligatoire mais fortement conseillé pour renforcer sa sécurité.

ON EN PARLE

GRAVITY : PARC DES DÉFIS

Venez vivre des sensations inédites au Parc « Gravity » rue aux Thuilliers à Saint Pierre lès Elbeuf.

Concept : Pratiquer l'escalade de loisirs 100% fun. Un parc indoor permettant de grimper au sommet des « buildings » de grimper aux murs ou de se jeter du haut d'une grue de 7 mètres.

Activités pour tous les âges à partir de 5 ans



Horaires :

Période scolaire : mercredi et dimanche 10h -12h et 14h -19h
Samedi 10h -12h et 14h -23h

Vacances scolaires : ouvert 7 jours sur 7 : 10h –12 h et 14h - 19 h
Vendredi et samedi jusqu'à 23 h.

Contact : 07 66 30 87 80 ou @gravity-parc-des-defis.fr

En raison de l'affluence, nécessité de prendre rendez-vous.

AU PROGRAMME

Don du sang : calendrier 2021-2022

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle communale de 15h à 19h30 Le mercredi 15 décembre 2021

Puis en 2022 les mercredis 23 février, 15 juin, 28 septembre et 30 novembre

N'oubliez pas de noter cette date sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi d'octobre.***

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

*Voici la méthode : ...en **OCTOBRE** : Se termine par **RE** donc on **RE**cule l'heure*

*...en **AVRIL** : Débute par **AV** donc on **AV**ance l'heure*

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE ET HOMMAGE À DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Jeudi 11 novembre 2021,
les habitants sont conviés :

À 16 h à un rassemblement au cimetière

devant les tombes des 2 soldats
morts pour la France :

Anthime Berthelin et Edouard Lefevre

Puis à 16h30 au monument aux morts,

place de la mairie,

pour rendre hommage aux combattants

de la première guerre mondiale
et aux victimes de tous les conflits.

Ces cérémonies seront suivies
d'un vin d'honneur.

REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu à la salle le
14 novembre 2021

Conformément aux dispositions
gouvernementales,
le Pass Sanitaire sera demandé

EXPOSITION DE PEINTURES

Le Maire et la commission culturelle
ont le plaisir de vous annoncer
qu'après 2 ans d'interruption
L'EXPOSITION DE PEINTURES
se tiendra à la salle des fêtes
LES 15 ET 16 JANVIER 2022

Les habitants sont invités à venir
découvrir les œuvres exposées.
Les visiteurs seront appelés à voter
pour l'œuvre de leur choix : le « prix
du public » récompensera le peintre
dont le tableau aura obtenu le plus de
voix.

VŒUX DU MAIRE

Le Maire présentera ses vœux à la
population

le samedi 8 janvier 2022 à 17h30

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

RENTRÉE SCOLAIRE



LE PLAISIR DE RETROUVER
L'ÉCOLE ET LES COPAINS



DON DU SANG GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 13 octobre 2021 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 69 donneurs (dont 8 nouveaux) .

Rappel : Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

BONNE RETRAITE, MARIE - HÉLÈNE !



professeurs des écoles de Martot restaient si longtemps en place c'était grâce à la présence essentielle de Marie-Hélène.

Son émotion devant ces compliments était visible; elle a bien apprécié la présence d'anciens élèves qui étaient venus lui témoigner leur reconnaissance pour l'aide et l'intérêt qu'elle avait manifestés à leur égard quand ils étaient petits.

Vendredi 8 octobre, à la salle communale, Marie Hélène Miroir était mise à l'honneur pour son départ à la retraite. Le Maire, la plupart des conseillers municipaux, les enseignantes, tout le personnel communal, des parents d'élèves et des anciens élèves avaient tenu à être présents. Le Maire a d'abord retracé avec humour son arrivée en Normandie puis le parcours qu'elle a effectué à l'école comme Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles depuis 1993 et a salué sa compétence et son dévouement. La directrice, Joëlle Hivert a ensuite rapporté quelques anecdotes sur les problèmes rencontrés durant les voyages éducatifs de plusieurs jours; elle a ensuite précisé que si les



L'émotion s'est poursuivie avec la découverte des cadeaux dont le nombre prouvait, s'il en était besoin, la gratitude de tous pour son action au sein de l'école.

La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié qui s'est prolongé longuement, les personnes étant très heureuses de se retrouver enfin et d'échanger après une période de restriction des relations sociales. L'occasion aussi pour beaucoup de revoir des « petits » aujourd'hui adultes avec lesquels chacun a eu du plaisir à échanger quelques souvenirs.

Tous, en partant, ont souhaité une belle nouvelle tranche de vie à la récente retraitée.



Remerciements de Marie-Hélène en page 29



AMICALE ÉCHOS

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2022

| | |
|------------------------------------|--|
| Dimanche 9 janvier | : <i>Coinchée-Dominos</i> |
| Sam et dim 15 et 16 janvier | : <i>Exposition de peinture (Mairie)</i> |
| Dimanche 6 février | : <i>Loto à 14h</i> |
| Dimanche 13 février | : <i>Bourse aux vêtements</i> |
| Dimanche 20 mars | : <i>Coinchée-Dominos</i> |
| Dimanche 24 avril | : <i>Bourse puériculture</i> |
| Jeudi 26 mai | : <i>Foire à tout de 9h à 17 h30</i> |
| Un vendredi de juin | : <i>Fête des voisins</i> |
| Vendredi 23 septembre | : <i>Assemblée Générale à 18h30</i> |
| Dimanche 2 octobre | : <i>Puces des couturières</i> |
| Dimanche 30 octobre | : <i>Coinchée-Dominos</i> |
| Dimanche 27 novembre | : <i>Bourse aux jouets</i> |
| Dimanche 4 décembre | : <i>Marché de Noël</i> |

ACTIVITÉS PERMANENTES

| Activités | Fréquences | Horaires | Contact |
|---------------------------|--|---------------|--------------------|
| Broderie / tricot-crochet | Activité suspendue : vous serez informés en temps utile de sa reprise. | 14h30 à 18h | Édith DEBOOS |
| Théâtre (enfants, ados) | Tous les jeudis | 17h45 à 19h15 | Yohann BLONDEL |
| | | | « |
| Bibliothèque | Tous les mardis des semaines paires. | 18h -19h | Françoise CLOUSIER |



Infos de l'école

Un spectacle sur le harcèlement scolaire suivi d'un débat



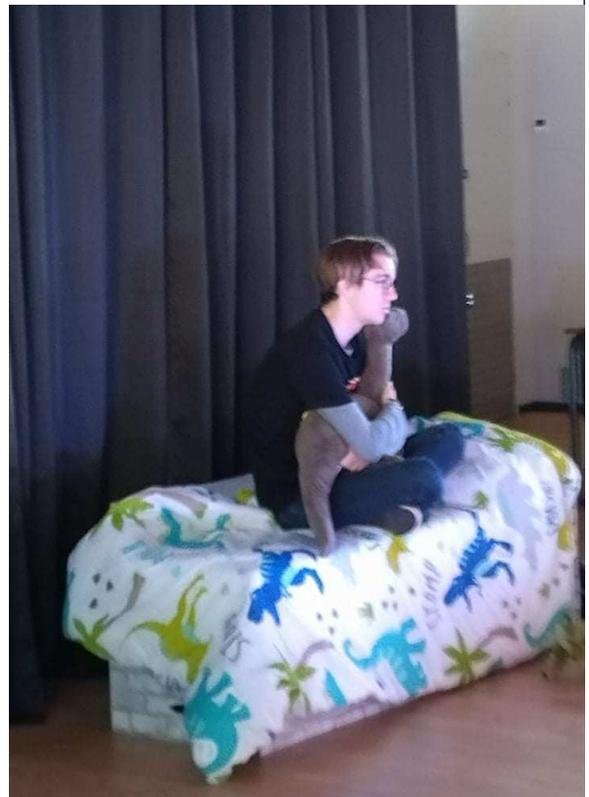
Nous avons vu un spectacle sur un enfant de 8 ans appelé Théo qui rentre en CM1.

Théo est souriant, dynamique, très studieux et un peu dans la lune, traité d'«intello» et de «binoclard» déjà en CP car il était le plus intelligent .

Mais après les premiers jours il rencontre un nouvel élève qui va faire basculer sa vie.

Cet élève monte tout le monde contre lui .Il subit donc des moqueries.

Après la pièce de théâtre, nous avons fait un grand débat sur l'histoire de Théo pour le sortir de cette situation et pour qu'il aille mieux.





Infos de l'école

Rentrée 2021

Cette rentrée, dans l'école de Martot il y a 26 élèves, 2 enseignantes et 1 ATSEM : Yohann.

Il y a 9 élèves dans la classe des petits de Marie et 17 élèves dans la classe des grands de Joëlle.

Nous sommes contents car en première période on fait du sport avec Vincent.
Nous avons repris la musique avec Yves pour l'année entière.

Avec Vincent, nous faisons du shoot-ball. Ce jeu consiste à tirer avec un ballon de handball dans un but plat, incliné vers l'arrière. Les passes sont, soit avec un rebond soit directes. On appelle les passes directes, les passes bras cassés.

En musique les CM font pour l'instant 2 chansons : Oh dis donc et le chewing-gum, les CE 2 font trois musique : le chewing-gum, boogie-woogie et pour construire une fusée puis les petits 4 chansons : le petit train, boogie-woogie, héo ohé et trois petits cochons.



Pour un logement plus sûr, À portée d'écran

Un purificateur d'air pour une maison saine.



Pas besoin d'avoir ses fenêtres donnant sur le périphérique parisien pour s'équiper d'un purificateur d'air! Jusqu'à huit fois plus pollué que l'air extérieur, l'air intérieur peut nécessiter d'être assaini. Parmi différents modèles, le BRIGHT de la marque DUUX (200 euros) est capable de purifier une pièce de 27 m² en 20 minutes. Equipé d'un préfiltre (pour les grosses poussières, les poils) d'un filtre HEPA pour les particules fines et d'un filtre à charbon pour les odeurs, il est également doté d'un ioniseur d'air. Celui-ci électrifie les particules pour mieux les détecter et les absorber. WIFI compatible Alexa d'Amazon et Google Home , l'appareil se pilote depuis un smartphone

Une caméra de surveillance pour l'extérieur



Les jours qui raccourcissent et ce besoin accru de sécurité qui se manifeste... La caméra d'extérieur ARIO PRO 4 (250 euros) possède plusieurs atouts. Très simple d'installation grâce à son support aimanté(une simple vis suffit) et au wifi direct avec un QR code à scanner pour sa mise en route, elle fonctionne sur batterie avec une autonomie allant de trois à six mois. Détectant les mouvements mais aussi les bruits, la caméra alerte son propriétaire sur son smartphone par une notification et une vision directe de ce qui se passe chez lui.

NET . INFOS

Un détecteur de présence pour allumer la maison.



Si vous possédez déjà un éclairage connecté Philips Hue, il vous est désormais possible de faire évoluer votre installation à l'aide d'un détecteur de mouvements. But: allumer les lampes désirées sitôt qu'une présence est détectée. Philips en propose deux modèles : l'un pour l'intérieur 40 euros ,(à gauche) L'autre pour l'extérieur, protégé contre la poussière et le ruissellement d'eau (50 euros) à droite. Outre le confort apporté, l'intérêt est qu'ils fonctionnent



l'un et l'autre sur batterie et qu'ils sont extrêmement simples d'usage.

Une serrure connectée



Moyennant 500 Euros environ, installée par un technicien agréé, la serrure Keeper de la marque Somfy, s'adapte sur la plupart des portes, repose sur un système de motorisation pour serrure , un clavier à code à placer à l'extérieur (2 clés sont fournies) ainsi qu'une application; Si cette dernière mériterait d'être un peu plus claire, l'ensemble fonctionne parfaitement



Etape 1

Je pilote le déclenchement du Door Keeper (à proximité ou à distance).



Etape 2

Le moteur du Door Keeper reproduit le tour du clé habituellement réalisé à la main



Etape 3

Une fois le Door Keeper déverrouillé: actionnez la poignée pour ouvrir la porte et rentrer chez vous

UN PEU D'HISTOIRE

Le 30 mai 1876, adresse à Madame la Maréchale de Mac Mahon qui a remis au Conseil Général une somme de 1500 F pour venir en aide aux plus nécessiteux du département. Sur cette somme, 75 F sont attribués à Martot. En remerciement ce courrier est envoyé à la Maréchale :

« Madame la Maréchale, le Maire et les membres du Conseil municipal de Martot touchés par la bienveillante sollicitude que vous apportez à soulager la misère et que tout récemment encore vous avez manifestée en venant en aide à leurs pauvres inondés, vous prient d'accepter leur hommage et leur profonde gratitude. Se confiant dans la providence divine, ils demandent qu'elle exauce leurs prières et qu'elle vous donne à vous, Madame la Maréchale, dont le noble cœur en est si digne, le bonheur dont les autres jouissent par vous et à ce chef vénéré et glorieux de leur vaillante armée, le cœur loyal et le bras fort sur lequel la France s'appuie avec une confiance que les événements ne peuvent altérer ; ces illuminations supérieures qui à l'heure du péril, font qu'un homme se rencontre de la forte race de ceux par lesquels il plaît à Dieu de sauver son peuple. Veuillez, Madame la Maréchale, accueillir avec bienveillance l'expression de ces sentiments du Conseil municipal, qui sont ceux de la commune tout entière. »

Motions

Le 25 mars 1961, une motion de confiance est adressée au Président de la République, Charles de Gaulle, en ces termes :

« Le Maire de Martot, devant la gravité des événements, a convoqué le Conseil municipal en réunion extraordinaire.... Le Conseil municipal, réuni en session extraordinaire, déclare partager l'émotion des parents d'appelés du contingent stationné en Algérie, à la suite du coup de force du 22 avril.

Fort de l'approbation de 80% des votants de Martot, qui ont répondu « oui » au référendum du Général de Gaulle le 8 janvier, fait confiance à Monsieur le Président de la République pour

Faire appliquer aux auteurs de désordre et d'attentats au plastic, des sanctions sévères et immédiates.

S'efforcer de trouver une solution pacifique au douloureux problème posé par l'affaire d'Alger.

Maintenir l'ordre dans la nation dans l'attente de la paix dans la légalité et les libertés républicaines chères à la majorité des français. »

Fête nationale

Instituée par la loi du 6 juillet 1880, la célébration de la Fête Nationale aura lieu chaque année le 14 juillet.

Accord de la commune qui, « s'empresse de répondre à l'appel fait par le gouvernement en s'associant à lui pour célébrer la première fête nationale de la République française et vote à cet effet une somme de 50 F qui devra être répartie en dépenses pour la fête et le secours aux pauvres. »

Dans sa délibération **du 28 avril 1889**, le Conseil, décide, à la demande du gouvernement, **« de célébrer dignement le centenaire de 1789 en prélevant une somme de 50 F pour couvrir les dépenses de la fête et secourir les indigents. »**

UN PEU D'HISTOIRE

Les récits de Monsieur
Maurice Deboos (suite)

VIE À MARTOT ET ANECDOTES

DANS LES FERMES

Au cours de la période comprise entre la guerre de 1870 et la fin de la guerre 1914/1918, on peut affirmer que les paysans vivaient en économie fermée, car ils produisaient leurs légumes, une partie de la viande qu'ils consommaient, leur lait, leur boisson.

Dans chaque ferme il y avait un cheval ou deux pour le travail, plusieurs vaches pour le lait dont une partie était cédée aux familles d'ouvriers, le surplus étant collecté tous les jours par deux laitières mesdames Frieux et Devidal qui en faisaient la répartition à Caudebec et Elbeuf.

Avant la guerre de 1914/1918, on ne produisait que de gros légumes : pommes de terre, carottes, oignons, haricots mange-tout et à écosser, petits pois et les navets qui ont fait la renommée de Martot

A Criquebeuf, mon grand-père Louis Simon Deboos a été le promoteur de la culture des asperges. Messieurs Leloup Portais-Cervin et mon père ont adapté cette culture aux terres de Martot après la guerre de 1914/1918. La culture des poireaux et des choux de Bruxelles a débuté et a permis d'améliorer la vie des paysans.

Dans les cours de ferme, l'élevage de volailles en liberté procurait des œufs ; toutes les familles avaient un clapier qui procurait une importante quantité de viande fraîche ; deux marchands achetaient les peaux de lapins et les livraient à l'usine d'Elbeuf.

Les porcs fournissaient la plus grande quantité de viande ; ils étaient nourris avec les eaux grasses, des pommes de terre et de la mouture. Au moins une fois dans l'année, des tueurs professionnels venaient chez les particuliers pour tuer le cochon ce qui était l'occasion d'une grande fête de famille qu'on appelait « La Saint Cochon ».

COUTUMES ET USAGES VERS 1910

A cette époque, 25 exploitations agricoles petites et moyennes existaient dans le village. Les membres de la famille travaillaient à la ferme avec l'aide d'un ouvrier, parfois deux, et, occasionnellement, des tâcherons.

Une grande partie des ouvriers et ouvrières étaient employés dans les filatures et les usines de tissage d'Elbeuf.

Deux boulangers de Criquebeuf, Mme Deboos et M. Bernier, et un de Saint Pierre lès Elbeuf, M. Leconte, livraient du pain tous les jours ; Un boucher, M. Parquier, ouvrait boutique une fois par semaine en plus de ses tournées, ainsi qu'un charcutier, M. Duboc. Deux épiceries-café étaient ouvertes tous les jours pour approvisionner les habitants en denrées qui n'étaient pas produites dans la commune. Dans le haut du pays, un artisan bourrelier réparait les harnais des chevaux. Le facteur venait de Pont de l'Arche et effectuait sa tournée à pied.

Le facteur venait de Pont de l'Arche et effectuait sa tournée à pied.

Alternativement, les jours de semaine, M. Bigot, la mère Maille, puis Mme Popinelle proposaient avec leur « voiture-magasin » des articles de mercerie, de lingerie et des vêtements de travail. Le père Gaillard de Criquebeuf, en revenant des halles d'Elbeuf avec son petit cheval attelé à une « baladeuse », vendait du poisson de mer. Son épouse, elle-même mère de famille nombreuse, était connue pour l'aide qu'elle apportait aux femmes qui donnaient naissance à un enfant ; à cette époque, cet événement avait lieu au domicile de la patiente.

Le père Aubé, de Quatre Ages soignait les foulures et les entorses.

Pour les petits ennuis de santé, on avait recours : Pour le mal de gorge au lait sucré avec du miel. Pour la toux la tisane à la bourrache. Pour la purge à l'huile de ricin. Pour devenir robuste à l'huile de foie de morue. Pour se débarrasser des humeurs à des vésicatoires (cataplasmes).

Pour les maladies graves, quatre docteurs d'Elbeuf MM Gosselin, Moutel, Grellet et Bocage se rendaient au domicile des patients. Ils délivraient une ordonnance sur laquelle étaient mentionnés, au gramme près, les ingrédients qui devaient composer la potion ou les onguents ; cette préparation demandait un assez long travail au préparateur en pharmacie. Je me souviens des très longues attentes en 1918 à la pharmacie, pendant la terrible épidémie de grippe espagnole qui fit tant de victimes.

SOUVENIRS DE L'ÉCOLE

L'école, construite en 1883-1884 accueillait côté sud, les garçons et, côté nord, les filles. Les entrées étaient distinctes et, même dans la classe unique, les garçons et les filles étaient séparés. Face au bureau de Monsieur Touzé, une allée centrale avec un calorifère. Parfois les élèves qui n'étaient pas sages étaient placés, en punition, sous le bureau du maître. Monsieur Tragin devint maître avant la guerre de 1914. La distribution solennelle des prix au 14 juillet était toujours une belle fête.

SOUVENIRS DE L'ÉGLISE

A cette époque beaucoup de personnes étaient pauvres et lorsque l'hiver avait été dur, le curé retardait la date du jour de la première communion, dans l'attente que les goussets soient regarnis par la vente des petits pois.

Le responsable de l'église était l'abbé Guilbert qui venait de Criquebeuf à pied dire la messe à Martot, accompagné de M. Fréret, musicien, surnommé le « Père Pataud » qui jouait d'un instrument en accord avec Monsieur Cartier, chantré.

Ayant été moi-même enfant de chœur, je me souviens que le mercredi des Rogations une procession prenait le départ de l'église à 6 heures du matin pour passer devant le calvaire, prendre la route de Quatre Âges, la sente galopin, puis derrière le château pour revenir par la rue du village. Durant le parcours, les participants récitait la litanie des saints pour implorer la protection céleste pour leur personne, leurs biens et leurs récoltes. Après la messe qui suivait, monsieur Félix Deboos apportait à la sacristie un panier avec du pain, du cidre, du café que le clergé et les charitons (sans oublier les enfants de chœur) dégustaient dans la gaieté et la bonne humeur.

LA Foudre

En 1910, un très violent orage s'abat sur Martot et tue 2 personnes et un cheval : une habitation est en cours de construction ; les maçons viennent à pied d'Elbeuf et les matériaux de construction sont transportés dans des tombereaux de l'entreprise Mouquin. Au moment où l'orage menaçait, un maçon demande au conducteur d'un de ces véhicules s'il peut le prendre pour repartir à Elbeuf. Les 2 hommes, abrités sous un parapluie prennent la route et, arrivés devant l'embranchement avec la rue de la Garenne, ils sont foudroyés ainsi que le cheval.

Le même après-midi, M. Valentin Hédouin s'était abrité sous un grand chêne face au cheval blanc (parc du château). A peine l'avait-il quitté que la foudre éclata le gros arbre avant de traverser la rue pour faire un trou dans le muret du château.

Un jour d'orage, la famille et les ouvriers de M. Deboos Raymond étaient assis autour de la table dans la cuisine. La foudre est tombée dans la cheminée après avoir brûlé les andouilles qui étaient à cet endroit pour saurir ; la boule de feu est passée entre les jambes des personnes avant de repartir vers le haut de la porte sans faire d'autres dégâts que la peur qu'elle avait causée.

INVENTION ET AVENTURE D'UN HABITANT DE MARTOT

En 1858, les propriétés Levasseur et Chéron Pierre formaient une cour de ferme. Le propriétaire, Monsieur Huet était un chercheur qui avait trouvé une variété de blé qui, par sa précocité, convenait mieux au sol aride de Martot.

Comme ce monsieur ne voulait pas se lever de bonne heure pour donner le fourrage à son cheval, il avait installé, dans le grenier, une trappe au-dessus du râtelier de son cheval, avec une horloge agencée d'un couteau qui libérait le fourrage à cinq heures du matin.

Monsieur Huet avait l'esprit occupé par ses recherches : ses pensées étaient parfois ailleurs qu'à son travail. Conduisant toujours son cheval par la longe, il lui arriva l'aventure suivante : un jour il partait avec son cheval et sa charrue et, en traversant la grande route, la charrue s'est décrochée et est restée sur place ; Il ne s'est rendu compte que sur le lieu de son travail au lieu-dit Saint Nicolas de l'aventure qui lui arrivait.

La reprise gratuite de vos appareils usagés.



Si vous achetez une ampoule ou un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. C'est la reprise « 1 pour 1 ».

Sur le lieu de vente

Dans le cas d'un enlèvement du nouvel appareil directement en magasin, la reprise de l'équipement usagé doit être effectuée gratuitement sur le lieu de vente.

Lors de la livraison à domicile

Dans le cas d'une livraison du nouvel appareil, la reprise de l'équipement usagé doit se faire lors de la livraison.

Lors de la livraison dans un point relais

Dans le cas d'une livraison du nouvel équipement dans un point relais, l'ancien appareil doit être repris sur le lieu de la livraison ou une autre solution de reprise doit être proposée aux consommateurs. Parmi ces solutions, les distributeurs doivent proposer soit un système de collecte de proximité qu'ils financent directement, soit un dispositif de renvoi postal pour les appareils qui le permettent.

Vous pouvez également apporter vos appareils et ampoules usagés dans l'une des déchèteries de l'Agglo Seine-Eure.

Les appareils partent ensuite en dépollution si besoin, puis au recyclage.

Mais le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il vaut mieux prolonger la vie des appareils, en les faisant réparer.

Source : ECOSYSTEM, éco-organisme en charge de la collecte et de la valorisation des appareils électriques et des lampes.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que la dernière collecte des déchets verts aura lieu le vendredi 3 décembre 2021

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

Toasts aux petits poivrons rôtis

Pour 4 personnes

1 baguette aux céréales ou un pain de campagne

1 poivron rouge

1 poivron jaune

8 fines tranches de jambon de parme

huile d'olive et basilic

1) Préchauffez le four à 180°

2) Coupez les poivrons en deux, épépinez-les et ôtez les parties blanchâtres. Détaillez-les de manière à obtenir des bandes de 5 cm de large.

3) Étalez les bandes de poivrons(peau au-dessus) dans un plat à gratin et arrosez-les d'huile d'olive. Enfourez pour 1 heure environ puis sortez-les et détachez la peau à l'aide d'une fourchette.

4) Découpez dans la baguette 16 tranches fines d'environ 1/2cm d'épaisseur, badigeonnez-les de l'huile du plat à gratin au pinceau. Coupez les tranches de jambon de parme en 2. Ciselez le basilic.

5) Déposez sur chaque toast un morceau de poivron rouge et jaune, le jambon de parme et un peu de basilic ciselé. Dégustez tiède ou froid.

DERNIÈRE MINUTE

Un petit mot de remerciements de Marie-Hélène Miroir après la cérémonie de son départ à la retraite

à Monsieur le Maire, François Charlier,
aux Conseillers,
à Caroline & Valérie,
à Fabrice, Mumu & Yohann,
à Joëlle & Marie,
à tous mes enfants de l'école et leurs parents,
à Guy mon conjoint,
à ma fille Aline & Damien son conjoint,
à Nathan le photographe (et frère de Damien),
aux habitants de Martot,
Je vous remercie tous pour ce très émouvant et magique moment et pour tous les présents que j'ai reçus.

et voici Olivier



Je vous embrasse tous!!!!

Marie-Hélène

Le saviez-vous ?



Tout savoir sur le Coworking, télétravail et desk-sharing

Coworking, télétravail et desk-sharing sont des termes que l'on entend de plus en plus au bureau. Le monde du travail change, il se réorganise et prend la forme de nouveaux types d'espaces. L'objectif ? Créer un environnement mieux adapté aux besoins de chacun, permettant d'augmenter la productivité et le bien-être des travailleurs.

Qu'est-ce que le coworking ?

Ça désigne un espace de travail partagé, introduit pour la première fois en 2005 à San Francisco. Rapidement, le concept s'est étendu et est aujourd'hui devenu une nouvelle façon de travailler, un phénomène mondial en constante progression. Déjà très prisé par les travailleurs indépendants, il devient aussi de plus en plus populaire auprès des salariés.

Le coworking consiste à partager un environnement de travail. Il s'agit d'un espace collaboratif où les différents travailleurs peuvent échanger entre eux, partager et apprendre les uns des autres.

Il fonctionne généralement sur un système d'abonnement.



Avantages du coworking

Il permet le partage des infrastructures et des coûts, mais aussi d'offrir une certaine appartenance à une communauté. Les indépendants notamment, peuvent ainsi développer leur réseau et profiter d'un cadre professionnel bénéfique au lieu de travailler de façon isolée. Le coworking permet aussi de fournir un environnement plus productif, ainsi qu'une flexibilité adaptée aux besoins de chacun.

Inconvénients du coworking

Le coworking n'est accessible qu'aux petites structures et personnes exerçant une activité dématérialisée. Il n'est pas conseillé aux professionnels qui ont besoin d'un environnement calme et silencieux car il peut parfois être bruyant, voire très animé. De plus, dans le cas d'un travail sur un sujet confidentiel, un espace de coworking ne sera pas vraiment adéquat, à moins de proposer des espaces fermés.

Le saviez-vous ?

Qu'est-ce que le télétravail ?

Le **télétravail** consiste à exercer une activité professionnelle à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication. La personne concernée peut aussi bien être un travailleur indépendant qu'un salarié classique.



Avantages du télétravail

Le télétravail offre une plus grande indépendance et la liberté pour chacun d'organiser son temps de travail. Il offre un gain de temps certain grâce à l'absence de déplacement au bureau, et une meilleure qualité de travail avec moins de stress. Ce modèle est également avantageux pour les parents qui peuvent ainsi mieux aménager leur temps de travail en fonction des impératifs de leur vie de famille.

Inconvénients du télétravail

Le télétravail n'est pas fait pour tout le monde. Il implique une grande autonomie, une discipline certaine, et ne convient pas à ceux qui n'aiment pas travailler seuls.

Qu'est-ce que le desk-sharing ?



Encore peu connu, le **desk-sharing**, ou bureau partagé, désigne pour des salariés le fait de ne pas avoir de bureau fixe attribué et donc d'en changer chaque jour, selon leurs besoins. Une fois arrivé au travail, chacun peut récupérer ses affaires dans un espace de rangement sécurisé, puis se mettre ensuite au poste qui lui convient le mieux, en fonction

de ce qu'il doit accomplir dans la journée.

Avantages du desk-sharing

Le desk-sharing permet de choisir un espace de travail en accord avec ses besoins et ses envies. De plus, la notion de mouvement, le fait de changer régulièrement de place évite la sensation de lassitude et de routine que l'on peut parfois ressentir avec un bureau fixe classique.

Ce modèle est aussi avantageux en termes de productivité, de créativité et d'un point de vue social. En effet, il favorise les échanges entre les salariés et le travail en équipe, il offre une meilleure dynamique collaborative induite par le fait de changer de place régulièrement et de côtoyer différentes personnes.

Inconvénients du desk-sharing

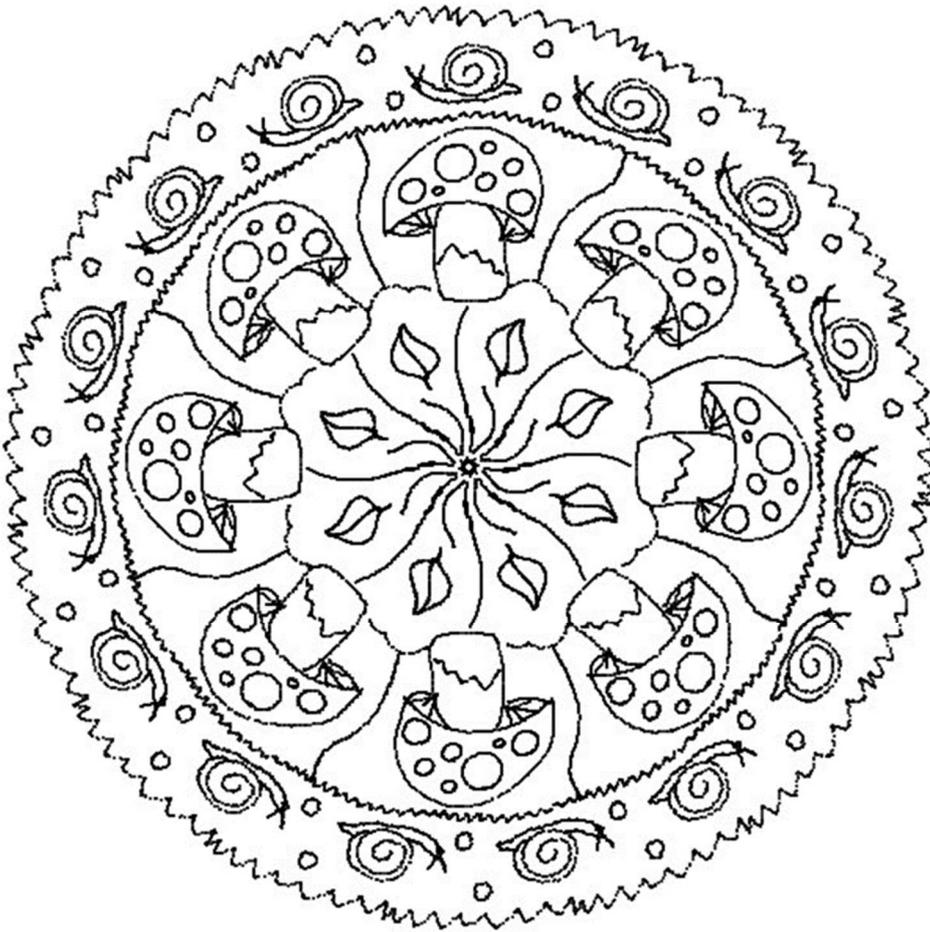
Ce système n'est pas forcément apprécié par les personnes qui aiment avoir leur espace personnel, qui ont besoin de s'approprier leur bureau. Il est aussi plus adapté aux start-up et entreprises digitales qu'aux grosses sociétés classiques.

Pour finir, le desk-sharing implique une certaine organisation afin que chacun puisse être dans un espace correspondant aux besoins du jour.



LES JEUX

Mandala d'automne



Charade

On cultive des légumes dans mon 1^{er} autour de Martot

Mon second désigne les mamelles de la vache

Recevoir mon 3^{ème} peut faire mal.

Mon tout n'est pas toujours bon à être dégusté

rébus



~~NON~~



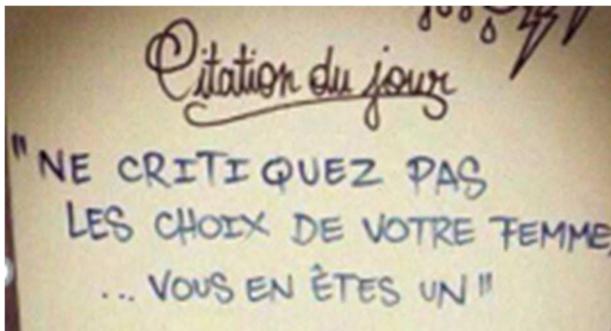
devinette

Qu'est-ce qui est pire qu'une girafe avec un torticolis ?



SOLUTIONS DES JEUX EN PAGE 34

... Et vous trouvez ça drôle ?



MOTS CROISES M. CAILLOU

Horizontalement :

- 1- travailler à la fosse
- 2- pas louche
- 3- rayures
- 4- sur le green / regarde !
- 5- symbole / terre / comme Adam
- 6- conformité
- 7- aime l'eau
- 8- Poly les précède

Verticalement :

- A- au feu mais pas de l'amour...
- B- rend jaune
- C- pas molle / homo
- D- pote / bœuf d'Inde
- E- scoop
- F- tour de vélo / cours d'allemand
- G- sur les rotules
- H- saintes

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | |

SOLUTIONS EN PAGE 34

RÉSULTAT DU JEU CONCOURS N° 80

JEU CONCOURS

Nicole LACOURT et Luc BELLIERE
sont les deux gagnants de notre dernière énigme.
Bravo à eux !

Une récompense leur sera remise.

Rappel de l'énigme

Apprécies en amour, les gros, eux, sont à éviter. Les auteurs en ont de fameux, et certains servent pour des jeux. Qui sont-ils ?

Réponse : les MOTS

Solution mots croisés

| | A | B | C | D | E | F | G | H |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | V | I | D | A | N | G | E | R |
| 2 | E | C | U | M | O | I | R | E |
| 3 | S | T | R | I | U | R | E | S |
| 4 | T | E | E | | V | O | I | S |
| 5 | A | R | | G | E | | N | U |
| 6 | L | E | G | A | L | I | T | E |
| 7 | E | | A | U | L | N | E | E |
| 8 | S | T | Y | R | E | N | E | S |

SOLUTIONS DES JEUX

Charade : champ- pis- gnon
→ champignon

Rébus : allo – oui - noeud
→ halloween

Devinette : un mille-pattes avec
des ampoules



Nouvelle énigme

Quand nous voyons deux nous sommes quatre, quand nous voyons trois nous sommes cinq, quand nous voyons quatre nous sommes six.

En revanche quand on voit dix on n'est que trois.

✂.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°81 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 31 décembre 2021.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

.....

ÉLOGE DE L'AMITIÉ

LES DEUX AMIS

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa :
L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre :
 Les amis de ce pays-là
 Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.
Une nuit que chacun s'occupait au sommeil,
 Et mettait à profit l'absence du soleil,
Un de nos deux Amis sort du lit en alarme ;
Il court chez son intime, éveille les Valets :
Morphée avait touché le seuil de ce palais.
L'ami couché s'étonne, il prend sa bourse, il s'arme ;
 Vient trouver l'autre, et dit : Il vous arrive peu
De courir quand on dort ; vous me paraissez homme
 A mieux user du temps destiné pour le somme :
N'auriez-vous point perdu tout votre argent au jeu ?
 En voici. S'il vous est venu quelque querelle,
 J'ai mon épée, allons. Vous ennuyez-vous point
De coucher toujours seul ? Une esclave assez belle
 Était à mes côtés ; voulez-vous qu'on l'appelle ?
Non, dit l'ami, ce n'est ni l'un ni l'autre point :
 Je vous rends grâce de ce zèle.
Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu ;
J'ai craint qu'il ne fût vrai, je suis vite accouru.
 Ce maudit songe en est la cause.
Qui d'eux aimait le mieux ? Que t'en semble, lecteur ?
 Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.
 Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre coeur ;
 Il vous épargne la pudeur
 De les lui découvrir vous-même.
Un songe, un rien, tout lui fait peur
 Quand il s'agit de ce qu'il aime.

La Fontaine

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 13,50 € la bouteille

A consommer avec modération

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse
Centre commercial Super U
27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885
presse_super.u_igoville@aol.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience
Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

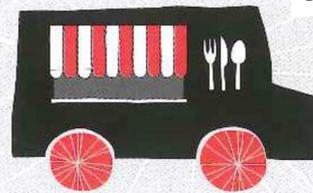
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr
Siren 8152583140013

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté sur rendez-vous

Laetitia ZANNI

713 rue du village - Criquebeuf sur Seine

06.62.57.74.31

H&B Style Home

Coiffure à domicile

Venez découvrir mon expérience de la coiffure à votre domicile

COUPE, COULEUR, MECHES.....

En plus de la coiffure Mixte découvrez mon expérience de Barber



Tél: 06 65 00 97 04

hbstylehome@gmail.com

Page Facebook : H&B Style Home

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79

www.apsophrologie.sitew.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

PUB - INFOS

Gravity parc des défis

Venez vivre des sensations inédites au Parc Gravity
rue aux thuilliers à Saint Pierre lès Elbeuf

Vacances scolaires : 7 jours sur 7 10h-12h et 14h-19h Vendredi et samedi jusqu'à 23 h
Période scolaire : mercredi et dimanche 10h-12h et 14h 19h samedi 10h-12h et 14h-23h



MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05

VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h
06 68 39 31 45

AU GRE DES SAISONS

Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte
facebook
Augredessaisons

Nicolas et Guillaume LABIFFE
vous proposent leurs légumes
des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00

Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgepf@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016

Mail : sarlgepf@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

REPAS CHAMPÊTRE DANS LE PARC DU CHÂTEAU



CONCOURS PHOTOS



1er Prix : H el ene Gandossi (ci-contre)

2 eme Prix : M. Okogun (ci-dessous)



3 eme Prix : Anne Sandret (ci-dessous)



CONCOURS DESSINS

PALMARÈS DU CONCOURS DE DESSINS
POUR LEQUEL LE JURY A TENU COMPTE DE L'ÂGE



Premier prix attribué à Amélia Even 10 ans



Deuxième prix pour Aude Ravet, 5 ans



Troisième prix pour Capucine Tesson , 10 ans

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Les lauréats des concours de photos (adultes) et de dessins (enfants)
De gauche à droite Hélène Gandossi, Capucine Tesson Amélia Even Anne Sandret et Aude Ravet

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 81
OCTOBRE 2021

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)
Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)
Samu : 15
Accueil sans abri : 115
Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41
Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59
Drogue, alcool, tabac info service : 113
Électricité De France dépannage : 0.810.333.027
France Télécom dépannage : 1013
Générale des eaux dépannage : 0969395634
Gaz De France dépannage : 0.810.433.027
Hépatite info service : 0.800.845.800
Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654
Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97
Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41
Info Emploi Service : 0.825.347.347
La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85
Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr
Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31
SNCF: 3635
SPA : 02.35.70.20.36
Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61
Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes

2021 : - salle : 350 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr
Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00
Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr
Secrétariat général : 02.32.50.85.50
Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00
Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27
Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87
Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50
Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82
Email : martot.mairie@wanadoo . **Site** : www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30